



Buxières  
Buxerulles  
Woinville

# COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

## BUXIÈRES/BUXERULLES/WOINVILLE

[www.buxieres-sous-les-cotes.fr](http://www.buxieres-sous-les-cotes.fr)

BULLETIN N° 65 du 3 septembre 2015

### **COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 2 septembre 2015**

**Motivations et objectifs poursuivis dans le cadre de la transformation du POS en PLU :** Le Maire rappelle la délibération n° 49/2015 du 30 juin 2015 portant sur la prescription de la révision du Plan d'Occupation des Sols valant transformation en Plan Local d'Urbanisme.

Il rappelle que conformément à l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, le Conseil Municipal doit définir les motivations et les objectifs poursuivis par cette révision du POS en PLU.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, rappelle sa volonté d'inscrire le PLU dans une démarche d'aménagement et de développement durable qui devra respecter les dernières dispositions législatives issues de la loi ENE, en particulier en termes de constructions et d'énergie et définit les objectifs suivants :

- Maintenir, améliorer et développer le caractère architectural lorrain et rural de la commune qui en fait un atout à potentialiser (architecture préservée, pas de mitage, couronne de vergers, haies et prairies, zone Natura 2000...),
- Accueillir de nouveaux habitants,
- Accueillir des acteurs économiques de manière générale et en particulier ceux liés à l'arboriculture, la viticulture, l'agriculture et la forêt...
- Tirer parti du Plan Paysage des Côtes de Meuse.

#### **Choix du bureau d'étude chargé de l'élaboration d'un schéma directeur et zonage d'assainissement :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'élaboration d'un schéma directeur et zonage d'assainissement sur le territoire de la commune qui a fait l'objet d'une délibération en date du 23/09/2014.

Après publication d'un avis dans le BOAMP paru le 08/07/2015, seuls deux bureaux d'études ont présenté une offre :

- SAFEGE de SCHILTIGHEIM (67)
- OXYA Conseil de GERARDMER (88)

Vu l'analyse des offres présentées par SEPAAM Environnement, bureau d'étude désigné pour l'assistance à MO pour ce dossier (délibération du 24/03/2015 n° 05), la Commission d'Appel d'Offres de la commune du 01/09/2015 a retenu le cabinet OXYA Conseil.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, choisit à l'unanimité le bureau d'étude OXYA Conseil pour une offre d'un montant de 32 120 € HT options comprises.

Le Maire est par ailleurs chargé de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental de la Meuse et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

#### **Taxe d'affouage :**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 18/12/2012 qui fixait le montant de la taxe d'affouage à 35 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'augmenter le montant de la taxe d'affouage de 5 €, elle passera donc à 40 €. Ce nouveau tarif s'appliquera pour les affouages de l'hiver 2015/2016 et ce jusqu'à une nouvelle délibération.

## INFORMATIONS

### DÉCÈS

Monsieur André LENHOF-LORRAIN de Buxerulles est décédé en son domicile le 24 juillet 2015. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

### AFFOUAGES

Inscriptions **du 5 octobre au 15 octobre** à la mairie aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat. La taxe de l'affouage à régler à l'inscription est de 40 €.

### DES NOUVELLES DES ENTREPRISES

Benjamin Dupret, apprenti chez Jean-Pierre Thiériot, est reçu à son examen de maréchal ferrant ; il est maintenant embauché par Jean-Pierre Thiériot. Une belle réussite à saluer.

Philippe Delerue est apprenti chez Jean-Pierre Thiériot. Il a repris le logement qu'occupait Benjamin à Woinville. Bienvenue à Philippe et souhaitons-lui un aussi beau parcours que son collègue.

Olivier Chazot que tout le monde connaît bien pour son implication dans la commune et sa passion pour le patrimoine bâti, vient de créer son entreprise : Atelier Chazot : Art Corpus. Ses domaines d'activité : vitraux, miroiterie, ferronnerie d'art, menuiserie et ébénisterie.  
[www.atelierchazotvitrail.com](http://www.atelierchazotvitrail.com)

Nous nous réjouissons de voir la réussite de ces professionnels et nous les encourageons.

### FAIRE CONNAITRE LES ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

Pour soutenir et promouvoir les activités déployées au sein de la commune, un projet d'organisation de l'information est étudié dans le cadre de l'étude d'aménagement. Mais les projets qui seront définis ne pourront pas être mis en œuvre avant un an minimum. Aussi avons-nous pris en compte une remarque de Monsieur Précigout et avons opté pour l'installation de 3 panneaux provisoires (1 par village) très simples et permettant déjà de faire connaître les activités existantes et de renseigner toute personne à la recherche d'une adresse dans notre commune.

Les panneaux supports sont installés et les panneaux information le seront après le 14 septembre.

Les personnes qui ont un projet d'activité professionnelle en cours et qui souhaitent être inscrites sur les panneaux qui seront réalisés définitivement sont invitées à prendre contact avec le secrétariat de mairie.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Une mesure exceptionnelle est mise en place pour permettre aux personnes qui se sont faites inscrire ou s'inscrivent sur les listes électorales **entre le 1<sup>er</sup> janvier et jusqu'au 30 septembre 2015** pour voter dans la commune pour les élections régionales de décembre 2015.

Par contre, les demandes qui seront déposées entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 31 décembre 2015 seront soumises au cours normal des révisions annuelles des listes électorales et ne permettront de voter dans la commune qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

[Appelez le secrétariat de mairie pour toute information.](#)

### NOUVEAUX SERVICES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MEUSE

À l'attention des agriculteurs en difficulté, un service « à votre écoute » au 0800 333 300 est organisé.

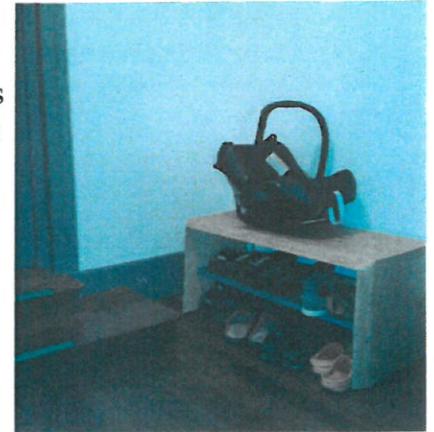
Pour tous, en cas de conflit avec un agriculteur : 1h ½ de médiation gratuite. RV à prendre auparavant.

### Contact pour ces services :

Sylvie Bonhomme 03 29 83 30 30 ou [accueil@meuse.chambagri.fr](mailto:accueil@meuse.chambagri.fr)

## AMÉLIORATION DU CONFORT DES APPARTEMENTS COMMUNAUX :

Un rangement pour chaussures est installé sur le palier des appartements. Il sera complété ultérieurement d'un vestiaire. Ainsi, les locataires pourront faire sécher leurs vêtements et chaussures mouillés sans avoir à les rentrer dans l'appartement.  
Désignés et réalisés bénévolement par Olivier Chazot



## INFORMATION SUR LES TRAVAUX :

Les travaux de restauration du pont sur le chemin longeant l'étang de la Perche sont terminés.  
La circulation sera limitée à 3,5 T.



Le lavoir situé rue Maujoyet à Buxières qui avait été endommagé, est réparé. De même, les regards qui présentaient des dangers à Buxières, rue Maujoyet, rue des Vignes, rue Basse et Grande rue ont été traités. Il reste les regards à Buxerulles qui le seront prochainement dans le cadre du projet global de sécurité (amélioration des cheminements vers les arrêts de bus scolaires à Buxerulles, changement du miroir et sécurisation des abords en sortie vers Montsec à Woinville, pose d'un stop et d'un miroir au croisement rue Maujoyet/Grande rue à Buxières). Les travaux démarreront mi-septembre.  
Sont également réalisés, le balayage des caniveaux ainsi que l'entretien des grilles avaloirs.

## RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ :

À Buxerulles et à Buxières, le réseau va être renforcé, « grande rue » de chaque village. Les travaux commenceront en principe à partir du 21 septembre à Buxerulles et à partir du 14 septembre à Buxières.

En principe, il n'y aura pas de coupure sauf au moment du branchement de l'ancienne ligne sur la nouvelle ; les coupures seront de très courte durée et ERDF préviendra les habitants concernés.

## CHANTIERS « PEP » RECHERCHENT MATÉRIAUX ET MATÉRIELS

L'Association Sportive et Culturelle de Buxières, Buxerulles et Woinville recherche pour ses chantiers « Patrimoine, Echanges, Passion », des pierres de taille d'anciennes maisons ou d'autres bâtiments et du matériel dont vous ne servez plus.

Si vous en disposez et que vous souhaitez vous en débarrasser, l'association en fera le meilleur usage. Merci de bien vouloir le faire savoir à **Olivier Chazot au 06 81 20 80 21**

